

PRÉAMBULE

Patrick **HASSENTEUFEL** et Jean-Marie **PERNOT**

LES SYNDICATS À L'ÉPREUVE DE L'EUROPE

Ce numéro, consacré aux enjeux de l'eupéanisation pour les organisations syndicales de salariés, reprend en partie des interrogations déjà soulevées dans le numéro 4 de *Politique européenne*, publié en 2001. Cet objet est loin d'avoir perdu de son actualité, au contraire, pas plus qu'il n'a épuisé l'intérêt des chercheurs. Les perspectives d'analyse ont toutefois été en partie modifiées, comme en témoigne ce numéro qui entend faire un point provisoire et mettre en débat plusieurs séries de questions relatives, d'une part, aux évolutions du « dialogue social européen » et, d'autre part, aux acteurs syndicaux européens, non seulement la Confédération européenne des syndicats (CES) mais aussi d'autres formes de coordinations syndicales européennes dans l'espace de l'Union et au-delà.

L'évolution des formes et du contenu du dialogue social européen est traitée dans plusieurs articles. La question est décisive pour le syndicalisme européen qui place la négociation au centre de sa démarche. Celle-ci est à la fois un mode de production de l'Europe sociale mais aussi un puissant moyen de légitimation de l'acteur syndical européen lui-même. Par certains aspects, ce dialogue a gagné en surface (avec, notamment, le dialogue social sectoriel) ce qu'il a perdu en intensité. Parti d'une ambition de production de règlements communautaires, il s'est dilué dans une floraison d'avis et de recommandations dont la portée générale, proche de celle des codes de conduite internationaux, est sans effets normatifs contraignants. Jean-Marie Pernot analyse les différentes étapes de cette évolution avant de s'interroger sur la portée de la reconfiguration du social induite par certaines directives (détachement des salariés, libre prestation de service...) et la jurisprudence qui en découle. Au-delà du constat de l'institutionnalisation de la CES, désormais solidement établi, il

politique européenne, n° 27, hiver 2009, p. 7-10.

s'interroge sur les causes du maintien de cette faiblesse qu'il attribue en bonne part aux syndicalismes nationaux eux-mêmes, qui n'ont pas su (ou pu) articuler la maîtrise des relations sociales sur leur territoire avec l'impératif du changement d'échelle des rapports de force. Au bout du compte, l'affaiblissement des syndicalismes nationaux est sensible et n'a pas été compensé par une densification de l'intervention dans l'espace de l'Union.

Anne Dufresne revient de manière approfondie sur la question, centrale pour les syndicats, du salaire. Elle montre les tensions produites par la prise en charge, à la fois nécessaire et problématique, de la question salariale au niveau interprofessionnel (notamment à travers le débat sur un salaire minimum européen qui traverse la CES) et au niveau sectoriel (avec les tentatives de coordination salariale amorcées dans certaines branches). L'importance du sujet est soulignée par l'auteure qui imagine mal un espace de relations professionnelles qui contournerait durablement les éléments les plus centraux du rapport salarial.

Nadia Hilal analyse en détail le secteur du rail et montre les difficultés des mobilisations transnationales tant les objectifs et les cultures syndicales se heurtent aux différences de statuts, d'approches et de visions du monde. Même adossées à une fédération européenne parmi les plus denses (celle des transports) et à des identités professionnelles comparables, les organisations syndicales de cheminots ont assez largement échoué à s'opposer à la libéralisation de leur secteur d'activité. Pour l'auteure, le manque de cadrage européen des positions et des revendications est une cause majeure de ces difficultés. Elle conclut de la manière suivante : « L'alternative n'est plus tant entre un syndicalisme européen et un syndicalisme national, mais davantage entre un syndicalisme unitaire au niveau de l'Union et un syndicalisme catégoriel à l'intérieur des espaces nationaux ».

Cette autolimitation du syndicalisme s'illustre dans les outils de la CES elle-même. Confrontée à des transformations importantes de son environnement tant économique, social, politique et institutionnel, la CES apparaît particulièrement démunie. Elle l'est tout d'abord en raison de conceptions étroites de l'intervention syndicale dues à son intégration dans les institutions bruxelloises. Elle l'est aussi par le type d'investissement que ses affiliés lui consacrent. Les exemples sectoriels qui sont évoqués ici montrent les difficultés que rencontrent les syndicalismes nationaux dès que les enjeux dépassent les frontières

nationales. La mise en concurrence avec les ONG dans le cadre du « dialogue civil européen » et avec les mouvements sociaux (en particulier altermondialistes) sur le terrain des mobilisations collectives, met à jour les fragilités d'un acteur syndical qui peine à imposer une marque dans le cours du processus européen.

Anne-Catherine Wagner propose une analyse de l'intérieur, à partir de l'Institut syndical européen et plus précisément du système de formation de la CES. La différence entre les syndicalismes nationaux et le syndicalisme européen s'y donne à voir très clairement : la fonction de socialisation militante que jouent largement les formations nationales cède la place à la production d'experts de l'Europe, selon des méthodes largement importées de l'univers managérial et dépourvues de tout « message » tendant à la production d'une identité collective syndicale européenne.

Fragile à l'intérieur, la CES est de plus attaquée de l'extérieur, en particulier par la Commission qui fut naguère une alliée. Hélène Michel explore les évolutions sur une dizaine d'années des modes de représentation à Bruxelles où la Commission organise une mise en scène du monde disparate des ONG et la banalisation (marginalisation) d'un syndicalisme dont la voix tend à se fondre dans le bruit de fond d'un « dialogue civil » quasi inconsistant.

Aux prises avec les apories de l'hyper institutionnalisation, la CES est également interpellée par les mouvements altermondialistes qui ont suscité de nombreuses mobilisations depuis une dizaine d'années. Loïc Moissonnier montre les tensions créées au sein de la CES par les différents positionnements et engagements de ses affiliés dans ces mouvements ; il défend l'idée qu'une dimension assumée de critique politique produite par le mouvement altermondialiste constituerait une ressource dynamique pour la CES en lui donnant une dimension de mouvement social nécessaire à la revitalisation du syndicalisme européen.

Ce regard porté sur le syndicalisme européen aurait été incomplet ou biaisé sans un point de vue extérieur, déporté de l'eurocentrisme que partagent souvent syndicalistes et chercheurs du Vieux continent. Thomas Collombat, travaillant au Canada et en Amérique du sud, propose une « perspective des Amériques » sur le rôle des Européens au sein des organisations syndicales internationales au sein desquelles ils continuent d'exercer une relative hégémonie. S'ils ont servi de modèle et de moteur dans la réorganisation récente du syndicalisme mondial,

ils doivent désormais composer avec de nouvelles forces venant des grands pays du sud. La CES, objet de critiques en raison de son manque d'indépendance vis-à-vis des institutions européennes, n'en reste pas moins une référence en matière d'intégration régionale, observée de près par les syndicats latino-américains.

De ces différents articles se dégagent plusieurs pistes convergentes. L'évolution de l'Europe et notamment sa dimension sociale rend plus que jamais impérative l'acquisition d'une intégration accrue européenne du syndicalisme : il n'existe plus d'option nationale et l'intégration des forces syndicales apparaît de plus en plus nécessaire. Un grand nombre des hypothèses formulées par Richard Balme et Didier Chabanet en 2001 trouvent ici leur prolongement. La pertinence d'un acteur syndical européen repose en grande partie sur sa capacité à produire une « identité européenne commune », support de solidarités et d'actions collectives. La plupart des contributions de ce numéro mettent l'accent sur le déficit de construction politique de l'intervention syndicale en Europe, processus d'autant plus difficile à initier que la conscience d'une citoyenneté européenne est elle-même réduite. Le contexte produit par la crise économique actuelle peut-il favoriser une telle prise de conscience ou risque-t-il au contraire de provoquer des crispations nationales entraînant les syndicats dans des voies de repli sans lendemain ?

Pour finir, mentionnons les deux limites principales de ce numéro qui ne prétend pas à l'exhaustivité : d'une part, les comités d'entreprise européens auraient mérité de plus amples développements, d'autre part, la question des effets de l'intégration des pays membres d'Europe centrale et orientale est trop peu présente. Malgré ces limites, ce numéro vise à contribuer à une réflexion critique sur les tensions propres à la production d'acteurs transnationaux dans la mondialisation économique et dans un système politique complexe comme celui de l'Union européenne.